

Le combat de Céline et Olivier pour que leur fils revienne à l'école

Les parents du jeune Lucas, diagnostiqué avec un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité, refusent la déscolarisation à mi-temps de leur fils à l'école de la Nouvelle France à Randonnai.

Randonnai. « **On est dans le flou complet. On ne sait pas ce que va devenir Lucas.** » Olivier et Céline Menon s'inquiètent pour leur fils de huit ans. Présentant un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), le garçon est scolarisé en CE2 à Randonnai. Mais depuis début février, il n'est admis en classe qu'à mi-temps.

Le jeune garçon est arrivé à l'école de la Nouvelle France en septembre. Les parents racontent que le début de l'année s'est bien passé. « **La maîtresse était très contente**, témoigne Olivier. **Lucas est un élève un peu compliqué, mais elle arrivait de mieux en mieux à le faire travailler.** »

« On n'avait pas le choix »

Seulement au retour des vacances de Noël, le garçon a eu deux « **crises** » successives. Les parents ne détaillent pas leur contenu. Mais dans ces situations, Lucas peut insulter et donner des coups.

Une équipe de suivi de scolarité (ESS), composée de plusieurs représentants de l'Éducation nationale, une enseignante référente et du médecin scolaire, s'est alors réunie avec eux trois jours plus tard. Les ESS encadrent la scolarité des élèves en situation de handicap.

L'orthophoniste qui suit l'enfant « **depuis tout petit** » et la psychologue étaient absentes. « **Pour nos professionnels [de santé] qui connaissent très bien Lucas, c'était trop court trois jours** », regrette Olivier. « **Ils nous ont toujours soutenus**, renchérit Céline. **Ils nous ont dit que Lucas avait sa place en milieu ordinaire.** »

À l'issue de la rencontre, la déscolarisation à mi-temps de leur fils est actée. « **Je leur ai dit qu'on n'était pas d'accord**, poursuit-elle. **Ils nous ont dit qu'on n'avait pas le choix.** »

Une orientation vers un établissement spécialisé, un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep), est aussi suggérée. « **Pour l'instant, on n'est pas d'accord**, objecte

Olivier. **Mais si nos professionnels de santé qui le suivent, nous disent que c'est la seule solution, on ira en ITEP. »**

La perspective de la réorientation angoisse le couple. « **Il va se retrouver avec des cas vraiment lourds, beaucoup plus grave que lui. Cela ne le fera pas avancer, au contraire,** s'inquiète Céline. **En plus, l'établissement est à Sées. À huit ans, je n'ai pas envie de laisser mon enfant en internat. »**

Lors de l'ESS, une troisième solution est envisagée, la venue d'un éducateur à l'école, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad). « **Ce serait plus adapté** », pense Olivier. « **Mais il y a de grosses listes d'attente** », souligne Céline.

« La douche froide »

Pour obtenir une auxiliaire de vie scolaire (AVS) accompagnant Lucas à temps partiel en classe, la famille a déjà dû attendre plusieurs mois et déposer un recours au tribunal. « **Franchement, on a tout fait**, soupire Céline. **On a vu des professionnels. Ils ne sont jamais à côté, ils sont à Caen. On a fait déjà énormément de kilomètres depuis qu'il est tout petit. »**

Aujourd'hui, les parents demandent l'organisation d'une autre ESS pour scolariser à nouveau leur fils à temps plein. Mais ils n'ont pas encore obtenu de réponse de l'Éducation nationale.

« **Ce n'est pas un enfant lambda**, reconnaît Olivier. **Mais on n'en est pas loin quand même. Cette année, il a énormément progressé et là, c'est la douche froide. On vit au jour le jour. »**

« **Notre grosse déception, c'est que le couperet est tombé après une erreur**, continue-t-il. **Que l'inspectrice soit au courant, c'est normal. Mais j'aurais préféré une réunion avec la maîtresse, l'AVS, éventuellement la directrice, Lucas et nous [à une ESS], pour essayer de le recadrer un petit peu et qu'on avance tous dans le même sens ».**

En attendant, Céline s'occupe de son fils tous les après-midi. Mais en mars, elle commence une formation qualifiante deux jours par mois. La mère a demandé à l'Éducation nationale « **d'être souple pour les deux jours** ». Aucune solution n'a été trouvée. Lucas manquera l'école.

La situation énerve Olivier. « **Personne ne nous trouve une solution pour qu'on puisse continuer à avoir une vie professionnelle. »**

Contactée, l'inspectrice académique de l'Orne dit ne pas pouvoir s'exprimer sur le sujet pour des raisons de confidentialité. Françoise Moncada confirme cependant qu'une « **réorientation** » a été proposée par une équipe de scolarisation. Elle affirme que « **les professionnels de santé étaient là** ». Selon elle, « **la scolarisation [de Lucas] en classe ordinaire est pour le moment très compliquée** ».

Mathilde PIREs

Cécile et Olivier Menon se mobilisent pour que leur fils Lucas reste dans le système éducatif ordinaire.